

**Déclaration Commune des listes : « une Région d'avance »  
et « Europe Ecologie Rhône-Alpes »  
19 mars 2010**

**UNE NOUVELLE ETAPE POUR RHONE-ALPES  
ET LES RHONALPINS**

Dimanche 14 mars, les électeurs de Rhône-Alpes ont marqué leur volonté de poursuivre et d'amplifier la politique menée depuis six ans par la majorité régionale sortante. La liste du Président de la République a subi un revers important atteignant un des niveaux les plus bas en Rhône-Alpes. Les électeurs ont ainsi fortement rejeté les propositions de la majorité présidentielle, visant à décliner en Rhône-Alpes la politique du gouvernement de Droite actuel. Destruction des emplois et des services publics, projet de réforme territoriale pour affaiblir la présence de la collectivité régionale au service des Rhônalpins, tel est le projet de l'UMP qu'il faut repousser. Cette Droite est la seule responsable du score du Front National qui bénéficie du débat indigne sur l'identité nationale. Nous appelons tous les républicains à se dresser contre ce parti extrémiste.

Le second tour, le dimanche 21 mars, sera l'occasion pour les électeurs rhônalpins de faire reculer l'abstention qui résulte notamment de la campagne délétère de l'UMP.

Ce second tour sera aussi l'occasion d'engager une Nouvelle Etape en Rhône Alpes, proposée par le large rassemblement des forces politiques de gauche et

écologistes présentes au premier tour : « Une Région d'avance » autour de Jean-Jack QUEYRANNE, « Europe Ecologie Rhône Alpes » autour de Philippe MEIRIEU et « Ensemble pour les régions à gauche, solidaires, écologistes et citoyennes » autour d'Elisa MARTIN.

Prenant appui sur les acquis du mandat précédent, cette Nouvelle Etape relèvera les défis résultant d'une crise profonde, aux aspects multiples : économique, social, politique et environnemental. Il s'agit d'abord de répondre à l'urgence sociale face à la souffrance des femmes et des hommes, mais aussi de préparer un avenir meilleur pour les Rhônalpins .Cet avenir doit reposer sur un emploi durable pour chacun, une formation accessible tout au long de la vie, une santé et un environnement de qualité, dans une société démocratique et citoyenne. Nous voulons également une Région solidaire de tous ses territoires, en lutte pour l'environnement, ouverte sur l'Europe et sur le monde, une région où la culture, le sport et l'engagement associatif sont des facteurs d'épanouissement personnel et collectif, porteurs de nouvelles formes de solidarité. Sur ces enjeux fondamentaux, la Région ne peut répondre seule, mais peut agir avec ses moyens et compétences de manière significative et mobiliser, en proximité, les acteurs rhônalpins.

Le choix des électeurs en faveur de la liste que nous présentons marquera un coup d'arrêt à la politique néfaste du Président de la République et de son gouvernement et aux nouvelles mesures qui se préparent : contre-réforme territoriale visant à affaiblir le rôle des Régions, réforme des retraites aboutissant à une véritable régression sociale, cure d'austérité face aux déficits abyssaux de l'Etat ...

**La Nouvelle Etape que nous proposons constitue un nouveau contrat avec les Rhônalpins. Celui-ci se présente sous la forme de propositions que Jean-Jack QUEYRANNE et les femmes et les hommes de la liste qu'il conduit s'engagent à mettre en œuvre au cours du prochain mandat.**

L'action de la Région participera de principes généraux visant, dans cette période de crise, à inscrire l'activité de l'exécutif dans une démarche dynamique et cohérente : sélection des financements régionaux en prenant en compte des critères de solidarité, de maintien et de création d'emplois, de protection de l'environnement, d'utilité sociale et d'intérêt général, d'ancrage territorial du développement ; approche transversale des politiques régionales, notamment dans les domaines de la formation tout au long de la vie, de l'adaptation\* de l'économie et de l'emploi aux enjeux de l'avenir, de la politique foncière, de la santé et de l'environnement ; enfin la Région veillera à ce que les emprunts soient contractés vis-à-vis d'organismes bancaires sans relation avec les paradis fiscaux.

### **I-LE DEVELOPPEMENT AU SERVICE DE L'EMPLOI POUR TOUS**

Région industrielle tournée vers l'export, Rhône-Alpes subit la crise de plein fouet. Nous ferons tout pour lutter contre le chômage, maintenir l'emploi et créer les emplois de demain. Nous voulons une économie créatrice d'emplois qui produit des biens et des services utiles à la société, une économie solidaire, ancrée dans le territoire, une économie respectueuse de l'environnement dont elle aura fait un atout.

---

\* Voir aussi plus loin, l'organisation d'une conférence régionale avec les partenaires sociaux.

- Pour répondre à l'urgence sociale, se former plutôt que chômer : pour les salariés menacés de licenciement, 10.000 contrats de continuité professionnelle ; 15.000 Contrats de Retour à l'Emploi Durable (CARED) sur la durée du mandat, pour les publics éloignés de l'emploi (priorité accordée aux CDI) ; mesures en faveur de l'emploi des jeunes, notamment par le dispositif « emplois-tremplins » amélioré.
- Pour répondre à l'urgence économique : un Fonds Régional d'Investissement pour les PME ; aide à la reprise des entreprises ; reprise par leurs salariés des entreprises menacées de fermeture, notamment sous forme de coopératives.
- Pour maintenir un haut niveau d'activité industrielle, poursuite de l'effort de structuration des filières de l'économie rhônalpine.
- Pour préparer l'avenir et fonder un nouveau modèle de développement :
  - Conférence régionale avec les partenaires sociaux pour l'adaptation de l'économie et de l'emploi aux enjeux de l'avenir, enjeux environnementaux et climatiques, économiques et sociaux, territoriaux et technologiques. Ceci supposera des mutations et des transformations de l'économie rhônalpine.

- Soutien renforcé aux secteurs d'avenir : biotechnologie <sup>†</sup>(santé et agroalimentaire), micro-nanotechnologie\*, chimie, écotechnologie, énergies renouvelables, véhicules du futur, industrie de l'image, ...  
Nous amplifierons notre effort en faveur de la recherche, de l'innovation, de l'expérimentation et de la démonstration des produits et des services respectueux de l'environnement et sobres en énergie. Nous financerons de la recherche sur les risques liés aux impacts environnementaux, sociétaux et sanitaires. Nous organiserons des débats citoyens sur les applications des découvertes scientifiques au développement économique et social ainsi que sur les aspects éthiques et financiers, notamment sur les nanosciences et nanotechnologies.
- Accompagnement pour la création massive d'emplois « verts » dans tous les domaines avec l'objectif de favoriser la création de 50.000 emplois stables et qualifiés, non délocalisables, de tous niveaux (filière bois, domaines paramédicaux et d'aide à la personne, efficacité énergétique, énergies renouvelables, domaine du bâtiment, de l'entretien, de la maintenance, de la réparation et du recyclage, de la régénération et de la biodiversité, des transports en commun, de l'agriculture biologique, ...)

---

<sup>†</sup> **Position d'Europe Ecologie** : soutien aux secteurs d'avenir dont les impacts environnementaux et sociétaux sont identifiés et maîtrisés, moratoire sur le développement des nanotechnologies afin de consolider la sécurisation de leur utilisation et la levée des incertitudes sanitaires et environnementales.

- Renforcement significatif de l'effort en faveur de la recherche et de l'innovation, notamment la recherche collaborative. Sélection des projets à partir de leur intérêt, de leur qualité, de leur capacité à créer ou maintenir des emplois, de leur sobriété énergétique, du respect de l'environnement et de la qualité du dialogue social au sein des entreprises et au sein des pôles de compétitivité ; évaluation de l'impact social et économique des pôles de compétitivité afin de mieux associer les salariés et l'ensemble des partenaires aux décisions qui les concernent ; remboursement des aides en cas de licenciements boursiers ou de délocalisations.
- Soutien à des pôles d'écologie industrielle sur des bassins d'emplois en reconversion.
- Action en faveur de l'évolution des Pôles de Compétitivité, afin d'intégrer plus de PME-PMI dans une logique de coopération avec les grands groupes ; prise en compte de la qualité du dialogue social, de l'expression des besoins de formation et de la préservation de l'environnement dans les projets des Pôles de Compétitivité.
- Renforcement de l'appui à l'Economie Sociale et Solidaire. Soutien de la demande à l'Etat d'une réelle reconnaissance de ce secteur économique. Expérimentation de monnaies locales pour favoriser les circuits courts.
- Soutien volontariste à l'agriculture paysanne et vivrière, en favorisant la reconversion des exploitations et territoires vers plus d'autonomie, de qualité environnementale et alimentaire, et en soutenant les

appellations d'origine. Avec l'Association des Régions de France (ARF), la Région oeuvrera pour une nouvelle Politique Agricole Commune (PAC) et pour de modalités d'applications des aides européennes favorables à l'amélioration du revenu des exploitants. La Région soutient les cultures biologiques, sans OGM, les circuits courts et la mise en œuvre du plan éco-phytosanitaire. Elle soutiendra les collectivités territoriales qui s'engagent en faveur des plateformes de produits locaux et la mise en œuvre d'une action foncière radicale pour protéger les terres agricoles et nourricières, pour mettre fin au déclin du nombre d'exploitations : le nombre de paysans doit enfin réaugmenter.

- Evolution du tourisme vers un tourisme « quatre saisons », responsable, respectueux de l'environnement, des femmes et des hommes qui y travaillent, accessible à tous ; aide à l'ingénierie pour la rénovation du patrimoine ; mesures en faveur de la sécurisation des parcours professionnels des saisonniers, de l'accueil des saisonniers par le renforcement d'espaces emploi-saisonniers, en relation avec les organisations syndicales.

## **II-LA FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE POUR REDUIRE LES INEGALITES,**

### **FAVORISER L'EGALITE DES CHANCES ET PERMETTRE L'EPANOUISSEMENT**

#### **PERSONNEL**

Avec l'accélération des mutations économiques et sociales, la formation tout au long de la vie est une nécessité. Apprendre en différents moments de l'existence concourt tout à la fois à l'amélioration des connaissances, à l'épanouissement personnel, à l'insertion professionnelle, à la promotion sociale et à la réduction des inégalités. Nous refusons la marchandisation de l'éducation et de la formation.

- Pour les lycéens et les apprentis : tous les lycées deviendront « lycées éco-responsables » sur la durée du mandat ; les rénovations lancées après mars 2010 atteindront le niveau « Bâtiment Basse Consommation (BBC) rénovation » pour tous les lycées publics, et ceux sous contrat ; doublement du budget d'investissement des Centre de Formation des Apprentis (CFA) ; équipements informatiques renouvelés et création d'espaces numériques personnalisés ; objectif d'atteindre l'accès gratuit aux livres scolaires et aux équipements professionnels, notamment par le biais de coopératives ; généralisation de la mise en œuvre des logiciels libres ; « Pass Contraception » dans chaque établissement ; ouverture des lycées sur leur environnement et renforcement de la place des lycéens dans la vie des établissements, notamment par la création d'un média lycéen et la valorisation des Comités de Vie Lycéenne ; réinternalisation des cantines scolaires actuellement en délégation de service public après accord des conseils d'administration<sup>‡</sup>, développement de l'alimentation bio et généralisation des

---

<sup>‡</sup> **Pour Europe Ecologie** : après avis des conseils d'administration.

circuits courts d'approvisionnement des lycées ; refus de la vidéosurveillance et des contrôles d'accès électroniques.

- Poursuite du dialogue social approfondi avec les agents de la Région Rhône-Alpes et leurs représentants, notamment pour définir les besoins en matière de nouveaux emplois et les conditions d'un meilleur déroulement de carrière afin d'atteindre une haute qualité de service public. Ces nouveaux emplois concerneront en particulier l'efficacité énergétique dans les lycées et l'utilisation des produits locaux et bio dans les cantines.
- Pour les étudiants et l'enseignement supérieur : soutien à la rénovation et au développement de tous les campus de Rhône-Alpes ; étude de la mise en œuvre d'un cautionnement solidaire pour les étudiants qui ne peuvent pas bénéficier des logements CROUS ; création et réhabilitation de logements sociaux étudiants avec comme objectif la baisse des charges; extension de la carte M'ra pour les étudiants boursiers de la première année de premier cycle ; poursuite de l'effort en faveur de la mobilité étudiante ; soutien renforcé à l'apprentissage et aux formations sanitaires et sociales.
- Pour les jeunes en difficulté, généralisation du plan de lutte contre le décrochage scolaire dans les lycées d'enseignement général et à l'Université, soutien à la création d'une école de la 2<sup>e</sup> chance par département et développement des Ecoles de Production. La Région luttera aussi contre l'illettrisme.
- Pour les bénéficiaires du nouveau Service Public Régional de la Formation Continue, qui devra être articulé avec le Plan Régional de Développement des Formations et l'Apprentissage :

- Parcours individualisé de formation vers un premier niveau de qualification, adapté à chaque stagiaire.
- Développement des actions de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), pour tous les niveaux de formation.
- Mise en place d'un « Pass Orientation Emploi » pour les jeunes à la recherche d'un premier emploi.
- « Assises de la Formation tout au long de la vie » pour répondre aux nouveaux besoins des citoyens et des entreprises.
- Création d'un Comité d'usagers de la formation continue.

### **III-RHONE-ALPES, UNE ECOREGION EXEMPLAIRE EN EUROPE**

Nous voulons que Rhône-Alpes soit être une EcoRégion exemplaire dans son action. Dans l'avenir, notre objectif est d'être une référence en Europe.

- Soutien renforcé aux transports collectifs et au développement des modes doux : plafonnement du coût journalier du déplacement domicile-travail à 2 euros pour les abonnés du TER ; amélioration des tarifications sociales ; réouverture et modernisation de lignes ferroviaires et de gares, davantage de places dans les TER ; trains plus réguliers, plus ponctuels et plus confortables ; mise en œuvre du schéma régional d'accessibilité du transport de voyageurs ; création d'autorités de mobilité durable ou coordination des autorités organisatrices de transports pour la multimodalité et le rabattement ;

aide au covoiturage ; mesures en faveur de l'utilisation des vélos et du développement des véhicules propres.

- Renforcement du transport du fret par le rail et doublement de celui-ci par la voie fluviale. Impulsion de la coordination des différents acteurs du fret sur notre territoire et incitation au report modal (de la route vers le rail ou le fluvial). Soutien à la liaison ferroviaire transalpine Lyon-Turin. La totalité des financements régionaux d'infrastructures de transport<sup>§</sup> sera consacrée aux infrastructures ferroviaires et fluviales, sauf pour les routes empruntées par les TER ardéchois \*\*, les engagements fermes antérieurs (CPER) et les transports par câble, selon des critères dédiés.
- Relèvement des défis du changement climatique et de l'énergie en Rhône-Alpes : réduction de 40% des émissions de gaz à effet de serre en 2020 et élaboration d'une stratégie pour un effort massif en faveur des énergies renouvelables et mise en place d'une structure opérationnelle dédiée ; écoconception des nouveaux bâtiments (passifs voire positifs en énergie) ; réhabilitation des bâtiments anciens et des logements sociaux selon le label « BBC rénovation », avec un objectif de réduction des charges ; accroissement du nombre des points info-énergie en utilisant notamment les financements européens ; élaboration et mise en place d'un plan régional climat-énergie ; exigence vis-à-vis de l'Etat de la mise en œuvre des Plans de

---

<sup>§</sup> **Pour Une Région d'Avance** : « transport terrestre »

**Pour Europe Ecologie** : la priorité doit aller au développement des TER sur les deux rives du Rhône et le projet de Gare TGV d'Allan est en contradiction avec cet objectif.

Protection de l'Atmosphère (PPA) ; conférence des Régions d'Europe sur le climat à l'initiative de Rhône-Alpes après l'échec de Copenhague.

- 20% des dépenses de formation pour les métiers nouveaux ou en évolution liés au développement durable et à la sobriété énergétique selon des filières intégrées à tous les niveaux de la formation.
- Objectif de doublement des investissements en Rhône-Alpes en matière d'énergies renouvelables par la mobilisation des politiques européennes, nationales, régionales et des investisseurs locaux ; élaboration et mise en œuvre d'un schéma régional des énergies renouvelables.
- La décision de l'installation d'un réacteur nucléaire ne dépend pas du Conseil Régional ; cependant, nous réaffirmons notre position commune prise dès 2004 selon laquelle nous sommes défavorables à un tel équipement en Rhône-Alpes. Dans le cadre de ses compétences de formation, la Région accompagnera les formations<sup>\*\*\*</sup> permettant l'accès à l'emploi ou une nouvelle qualification dans les activités de maintenance préventive, de réparation, de sécurité, de santé des travailleurs, de démantèlement et de gestion des déchets liées au parc existant.
- Région exemplaire en Europe pour la protection de la biodiversité : intégration de la trame régionale verte et bleue dans les documents d'urbanisme et d'aménagement du territoire ...

---

<sup>\*\*</sup> **Pour Europe Ecologie** les formations dans le domaine du nucléaire doivent privilégier les activités de sécurité, de santé des travailleurs et de démantèlement, et non les activités d'exploitation ; elles doivent préparer aussi la sortie du nucléaire.

- Objectif ambitieux de création de parcs et de réserves naturelles régionaux : par exemple, parc naturel international du Mont Blanc, et des Boucles du Rhône ; zones humides, cœurs de nature en ville ; création de réserves hydrauliques ...
- Mobilisation de tous les acteurs : création d'une chambre consulaire de l'environnement ; mesures pour changer le comportement des entreprises, pour transformer le mode de vie des citoyens ; clause de responsabilité sociale et environnementale dans les marchés publics de la Région ...
- Prise en compte par le Conseil Régional de la nouvelle dimension environnementale du Conseil Economique et Social Régional.
- Soutien à l'éducation à l'environnement et au développement durable
- Effort de recherche sur l'écotoxicologie et la toxicologie environnementale ; évaluation des risques naturels et industriels et mesures de protection à promouvoir, plan santé environnement travail.

#### **IV-CULTURE, SPORT, FACTEURS D'EPANOUISSEMENT PERSONNEL ET COLLECTIF**

Ces domaines font partie intégrante de notre projet, bien qu'ils ne soient pas des compétences obligatoires des Régions, car ils permettent l'épanouissement personnel et collectif des Rhônalpins, la création de nouvelles solidarités et de nouveaux espaces démocratiques.

- Soutien à la culture et aux artistes partout en Rhône-Alpes et dans toutes les disciplines : création d'espaces d'expérience culturelle ; actions culturelles en faveur des jeunes ; assises du numérique ; rayonnement de Rhône-Alpes par la culture ; valorisation des lieux culturels de proximité et des petites entreprises artistiques ; bourses dédiées à la création culturelle pour sécuriser les parcours ; développement des liens entre culture et éducation populaire ; poursuite de la démarche de Forums permanents de la culture ; développement des actions visant à donner la parole à ceux qui ne l'ont pas ; soutien à la coopération culturelle nord/sud ; mise en œuvre de l'agenda 21 Culture.
- Développement de la pratique sportive et du sport, enjeux de santé publique, facteurs d'intégration sociale et de réussite, liens entre les générations : soutien aux clubs et aux acteurs ; encouragement du bénévolat ; lutte contre la haine et la violence dans les stades ; rayonnement de Rhône-Alpes par le sport ; soutien au sport comme moteur de l'économie ; totalité des financements régionaux aux clubs amateurs, à l'exception de la création et du soutien aux pôles espoirs régionaux, de l'aide à la reconversion des sportifs de haut niveau et du soutien aux bénévoles pour assister à des manifestations sportives.
- Renforcement de l'effort en faveur de la vie associative et de l'éducation populaire : élaboration d'un schéma régional de la vie associative avec tous les acteurs et déclinaison sous forme de contrats pluriannuels ; soutien au bénévolat associatif : fonds régional, valorisation des acquis d'expérience ... ;

soutien régional aux emplois associatifs par le dispositif « Emploi Tremplin » amélioré.

## **V-RHONE-ALPES SOLIDAIRE DE TOUS SES TERRITOIRES, OUVERTE SUR L'EUROPE ET SUR LE MONDE**

Sous l'effet conjugué de la crise et de la politique gouvernementale, le risque est grand de voir les inégalités s'accroître encore en Rhône-Alpes. Nous lutterons contre une Région à deux vitesses.

Dans le même temps, Rhône-Alpes doit être présente en Europe et dans le Monde, pour assurer son développement et marquer sa solidarité avec les pays du Sud.

- Lutte contre les fractures territoriale et sociale : projet global de développement durable dans chaque bassin de vie ; création de maisons de services publics ; pacte de Solidarité Urbaine pour les habitants des quartiers défavorisés ; aide à l'installation de médecins généralistes à la campagne et dans les quartiers ; grâce aux nouvelles maisons de santé, accès à la santé pour tous par l'information, l'éducation et la prévention en matière de stress au travail, de lutte contre le cancer et de maladies liées à l'environnement dans le cadre du plan santé-environnement-travail ; très haut débit partout en Rhône-Alpes pour lutter contre la fracture numérique.
- La question foncière est fondamentale pour un aménagement solidaire des territoires. Elle sera au cœur des politiques d'urbanisme, agricoles, de transport, d'environnement et de réserves naturelles. Elle s'inscrira pour sa

définition et son application dans la mission transversale indiquée à la fin du présent document.

- En matière de logement social, qui est une compétence de l'Etat, la volonté de la Région est de renforcer significativement les efforts sur les points suivants :
  - économies d'énergie permettant la réduction des charges de chauffage et prise en compte des autres enjeux de la haute qualité environnementale (HQE) ;
  - incitations par l'aide au montage de projets à l'accroissement de la production de logements sociaux, dont le logement étudiant ;
  - encouragement de nouveaux modes d'habitation pour diversifier l'accès au logement (éco quartiers, habitat coopératif) ;
  - mise en place de mécanismes de placement éthique pour la production de logements à loyer réduit ;

Les subventions aux communes seront conditionnées à la lutte contre l'étalement urbain et au respect de l'objectif de 20% de logements sociaux.

- Lutte sans relâche contre les discriminations : création d'une mission régionale de lutte contre les discriminations liées au genre, à l'âge, à l'origine, aux handicaps, et à tous les autres motifs visés par la loi, pour accueillir, former, sensibiliser ; mise en place à la Région de la « Charte égalité Femmes-Hommes dans les collectivités territoriales et locales ».

- Développement de la politique d'ouverture de Rhône-Alpes en Europe et dans le Monde : aide aux acteurs Rhônalpins pour l'accès aux financements européens ; renforcement significatif de l'effort en faveur de la politique de coopération décentralisée avec une priorité aux pays nécessitant la plus forte solidarité et à l'adaptation des pays du sud au changement climatique ; poursuite du soutien aux entreprises de Rhône-Alpes à l'export<sup>††</sup>; solidarité renforcée avec les pays du Sud, reposant sur la souveraineté alimentaire, l'autonomie économique, l'indépendance énergétique, l'éducation pour tous, le respect des droits humains et environnementaux ; actions en faveur de la paix et de la démocratie dans le monde.

## **VI-UNE GESTION RIGoureuse DES FINANCES REGIONALES AU SERVICE D'UN PROJET AMBITIEUX**

Depuis 2004, nous avons démontré qu'il était possible d'être ambitieux pour la Région tout en ayant une gestion saine. Rhône-Alpes est une des Régions parmi les moins endettées de France. La suppression de la taxe professionnelle et la réforme engagée des collectivités territoriales priveront les Régions de toute ressource propre. Avec l'ARF, nous nous opposerons fermement à ces réformes néfastes du gouvernement qui constituent une véritable agression et nous militerons pour l'autonomie financière des Régions et une nouvelle décentralisation.

---

<sup>††</sup> **Europe Ecologie** est favorable à une priorisation de la coopération solidaire par rapport aux coopérations de développement de l'économie à l'international. Le soutien à l'export doit être réservé à des produits et services spécifiques.

Dans la quasi-impossibilité d'accroître les recettes fiscales, nous procéderons d'une part au redéploiement budgétaire, à hauteur de 5% par an, et nous mobiliserons d'autre part d'autres sources de financement : fonds européens, épargne populaire...

## **VII-RHONE-ALPES, LA CITOYENNE**

Extension de la politique de démocratie participative ; création, dès le début de la mandature, d'un droit d'initiative citoyenne selon des modalités à fixer – intérêt régional, nombre de signataires, caractère éthique... ; budgets participatifs ; amélioration du fonctionnement des Contrats Territoriaux Emploi Formation (CTEF) et des Comités de ligne... la Région renforcera sa participation à diverses instances nationales ou internationales, en particulier à l'ARF dont le rôle politique doit être renforcé.

Pour mesurer la pertinence et l'efficacité des politiques publiques, il faut disposer d'indicateurs plus pertinents que le PIB. Le Conseil Régional se dotera de nouveaux indicateurs s'inspirant des travaux de l'ARF.

\*

\*\*

Nous voulons concrétiser l'expression démocratique des rhônalpins en organisant une nouvelle gouvernance régionale. Celle-ci prendra en compte les nouveaux équilibres politiques dans la répartition des responsabilités dans le respect de la proportionnalité. Des vice-présidents/tes seront chargés d'animer des équipes

regroupant plusieurs délégations. Ces équipes devront élaborer des politiques transversales mettant en œuvre les actions communes sur des enjeux essentiels pour la Région Rhône-Alpes : la formation tout au long de la vie, l'adaptation de l'économie et de l'emploi aux enjeux de l'avenir, la politique foncière, la santé et l'environnement. La Région pourra ainsi répondre aux défis d'aujourd'hui et aux aspirations des Rhônalpins.

---